

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2017

Etaient Présents, 52 titulaires, 5 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Didier BAYENS, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Paule BERGES	à	Patrick MAUNAS
	Alain CAMSUZOU	à	Jean CASABONNE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Dominique FOIX	à	Henriette BONNET
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Valérie SARTOLOU	à	Daniel LACRAMPE
	Bernard UTHURRY	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Aurélie GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Jean-Pierre CHOUROUT-POURTALET	à	Marthe CLOT
	Jacques MARQUEZE	à	Elisabeth MEDARD

<u>Suppléants</u> :	Annie REBOLLE	suppléante de	Jean-Michel IDOIBE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Jean-Pierre LOPEZ	suppléant de	Pierre-Félix CAUHAPE
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS
	Daniel RONCALEZ	suppléant de	Evelyne BALLIHAUT

Absents : Jacques CAZAURANG (excusé), Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Pierre CAS AUX-BIC, Suzanne SAGE, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES



## RAPPORT N° 170926-08A-FIN-

### BUDGET GENERAL 2017- DECISION MODIFICATIVE N° 2

Mme BESSONNEAU expose :

Cette décision modificative concerne des ajustements de crédits pour :

- L'achat de matériel et des frais de personnel du fait de la continuité des TAP dans la vallée de Josbaig
- Le dispositif Navettes en fêtes
- Piscine : le règlement de transports 2016 en raison de l'arrêt anticipé des comptes et des travaux non prévus
- Passerelles : des travaux de réparation provisoires et les référés de l'avocat
- Le schéma d'assainissement de Josbaig afin de percevoir les subventions correspondantes.

#### Investissement

##### Schéma directeur de Josbaig

##### Dépenses

458151/830 Opération sous mandat	30 000.00
2031/830/52 Frais d'études	20 000.00

##### Recettes

458251/830 Opérations sous mandat	30 000.00
1313/830 Subventions département	10 000.00
1318/830 Subventions autres	10 000.00

#### Fonctionnement

##### Dépenses

611/0200 Contrats de prestations de services	9 100.00
611/413 Contrats de prestations de services	5 000.00
611/522 contrats de prestations de services	- 3 000.00
60632/522 Petits équipements	3 000.00
6226/0200 Honoraires	3 200.00
6247/413 Transports scolaires	14 000.00
64131/522 Rémunération non titulaires	6 000.00
657341/0200 Subventions communes membres du GFP	2 500.00
65737/95 Autres établissements publics	- 36 800.00

##### Recettes

7478/522 Autres organismes	3 000.00
----------------------------	----------

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport
- **VOTE** les virements de crédits correspondants

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 26 septembre 2017

Suivent les signatures

Affiché le 9.10.17



Le Président

Daniel LACRAMPE

